

Unité de médecine des violences

Expérience, ressources et besoins des enfants exposé·e·s à la violence dans le couple

Les victimisations multiples

Anne Cattagni, Imane Semlali et Nathalie Romain-Glassey



Unité de médecine
des violences



Centre hospitalier
universitaire vaudois



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Centre
Universitaire
Romand

Médecine
Légale

Expérience, ressources et besoins des enfants exposé·e·s à la violence dans le couple

Les victimisations multiples

Cette étude a bénéficié d'une subvention du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes de l'Etat de Vaud (BEFH) ainsi que du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG), que nous remercions.

Nous remercions également le club Inner Wheel de Lausanne pour son soutien.

Nous remercions les participant·e·s d'avoir pris le temps de partager leur expérience avec nous et pour leur confiance. Notre gratitude va aussi aux membres du comité scientifique pour leurs encouragements et leurs conseils: Pre Sherry Hamby, Pr Patrice Mangin, Pre Kerstin von Plessen et Pre Nicky Stanley.

Anne Cattagni¹, Imane Semlali², Nathalie Romain-Glassey³

¹ MA d'expert démographe, BA sociologie, responsable de recherche, Unité de médecine des violences (UMV)

² MA psychologie sociale et interculturelle, BA psychologie, chargée de recherche, UMV

³ Dre méd. spécialiste en médecine légale FMH, responsable de l'UMV, maître d'enseignement et de recherche, privat-docent, Université de Lausanne



Unité de médecine
des violences



Centre hospitalier
universitaire vaudois



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Centre
Universitaire
Romand

Médecine
Légale

■ Résumé

But de l'étude et méthodologie

Cette analyse fait suite à un premier rapport de l'étude menée par l'Unité de médecine des violences (UMV) sur l'expérience, les ressources et les besoins des enfants exposé·e·s à la violence dans le couple⁽¹⁾. Les enfants victimes d'un type de violence en subissent souvent d'autres, parfois de manière répétée, et ces expériences sont associées à des conséquences importantes sur la santé mentale, le comportement et la vie sociale. Les recherches sur la co-occurrence des différents types et formes de violence dans l'enfance et l'adolescence sont pour la plupart quantitatives. Ainsi, si beaucoup d'associations statistiques entre différentes victimisations sont maintenant connues, des progrès sont encore à faire dans la compréhension de ces liens. Cette étude qualitative explore les liens entre plusieurs types de victimisations vécues par des adolescent·e·s et jeunes adultes ayant été exposé·e·s à la violence dans le couple durant leur enfance et/ou adolescence, afin de mieux comprendre les mécanismes en jeu et de contribuer à une approche plus globale de prévention et d'accompagnement des victimes. Elle s'appuie sur une analyse thématique de 20 entretiens individuels menés à l'été 2022.

Résultats

En plus de l'exposition à la violence dans le couple, les participant·e·s ont fait l'expérience de nombreuses autres victimisations. Elles et ils ont notamment très souvent également subi de la violence directe de la part de l'auteur·e de violence dans le couple et du harcèlement scolaire. Les autres types de victimisations au sein du foyer étaient la violence directe des autres membres de la famille et l'exposition à des violences entre ces derniers. Les autres types de victimisations rapportées en dehors du foyer étaient l'exposition à un environnement violent à l'école, la violence d'un petit ami et le mobbing sur le lieu d'apprentissage. Dans cet échantillon, le nombre moyen de victimisations rapportées était plus important chez les filles que chez les garçons. Ce sont le harcèlement scolaire et la violence d'un petit ami qui expliquent l'écart constaté.

L'exposition à la violence dans le couple constituait souvent la première victimisation vécue par ces enfants. Les liens identifiés entre les différents types de victimisations au sein du foyer sont en premier lieu l'auteur-e des violences dans le couple, puis l'auteur-e combiné-e à la réaction du parent victime, des tempéraments similaires entre les auteur-e-s de différents types de victimisations, la violence comme modèle, et, dans une certaine mesure, le parent victime.

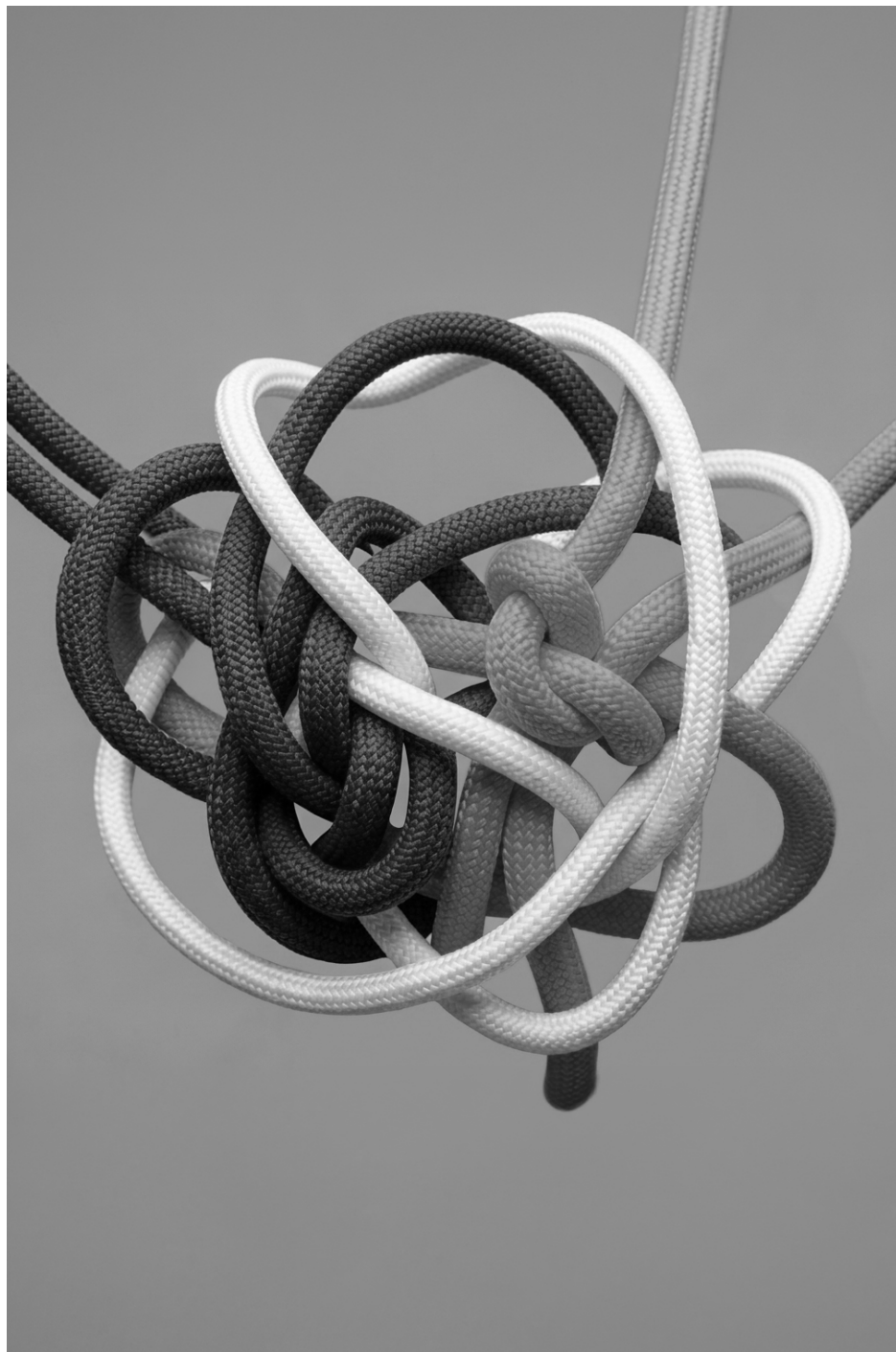
Les liens identifiés entre les violences au sein du foyer et en dehors sont une fragilisation des ressources personnelles et interpersonnelles par les premières, et les déménagements qui ont parfois marqué le début des violences à la fois au sein et en dehors du foyer. Ces liens ont été identifiés par les participant-e-s elles et eux-mêmes. Ils sont éclairés au fur et à mesure de leur présentation, par les données issues de la littérature scientifique. Puis les co-occurrences de victimisations pour lesquelles aucun lien n'a été avancé sont discutées.

Conclusion

Les enfants exposé-e-s à la violence dans le couple peuvent vivre de multiples victimisations au cours de leur vie, dans et en dehors du foyer. Au vu de la prévalence élevée des victimisations multiples et de leurs conséquences délétères sur la santé et le bien-être, il est urgent de prendre en compte les interconnexions entre les différents types de victimisations, aussi bien dans les politiques de prévention que dans la prise en charge des enfants concerné-e-s. Les résultats appuient et complètent les recommandations émises dans le premier rapport de l'étude⁽¹⁾.

| Table des matières

1. INTRODUCTION	9
2. MÉTHODOLOGIE	13
3. RÉSULTATS	17
3.1 DESCRIPTION DES VICTIMISATIONS MULTIPLES	18
3.2 LIENS ENTRE LES VICTIMISATIONS AU SEIN DU FOYER	21
3.3 LIENS ENTRE LES VICTIMISATIONS AU SEIN ET HORS DU FOYER	25
4. CONCLUSION	32
5. RECOMMANDATIONS	34
6. RÉFÉRENCES	35



1. Introduction

Cette analyse s'inscrit dans l'étude menée par l'Unité de médecine des violences (UMV) qui a exploré, au travers du regard de jeunes gens ayant été exposés à la violence dans le couple parental, leur expérience ainsi que leurs ressources et leurs besoins⁽¹⁾. La proportion élevée de différents types de victimisations dans notre échantillon et les données riches autour du sujet offrent une opportunité de mieux comprendre les liens entre ces différents types de victimisations dans ce contexte.

Dans une volonté de décloisonner la recherche sur les violences envers les enfants^a, jusque-là segmentée par type et/ou forme de violence, David Finkelhor et ses collègues ont introduit le terme « polyvictimisation »⁽²⁾. Il désignait alors l'expérience d'au moins quatre formes ou types de violences interpersonnelles différentes (par exemple : violence physique, sexuelle, harcèlement par les pairs, exposition à la violence domestique ou communautaire) vécues sur une période d'un an. Ce seuil fixé à quatre correspondait au nombre de victimisations supérieur à la moyenne qui était de trois dans leur échantillon représentatif des enfants de 2 à 17 ans aux Etats-Unis en 2003. Aujourd'hui, la littérature scientifique sur la polyvictimisation est caractérisée par une absence de consensus quant à sa définition précise et cela se traduit par des manières différentes de comptabiliser les expériences de victimisations et de fixer ou non des seuils spécifiques⁽³⁾. Selon les études, la période examinée varie également et peut concerner les douze mois avant l'enquête ou toute la vie.

Cependant, en plus de mieux rendre compte de l'expérience globale des enfants concerné·e·s, cette nouvelle approche a permis de prendre la mesure des conséquences délétères des violences multiples sur leur santé et leur bien-être. En effet, s'il est reconnu que chaque type de victimisation vécue dans l'enfance augmente les probabilités de conséquences négatives sur la santé et le bien-être, l'expérience de victimisations multiples constitue un facteur de risque plus important que l'exposition à un seul type de violence. Une revue systématique de littérature récente a notamment trouvé des associations statistiques beaucoup plus fortes entre l'anxiété, la dépression, la colère, l'agressivité, les troubles de stress post-traumatique, les idées suicidaires, la dissociation ou les violences auto-infligées et la polyvictimisation, comparativement aux associations trouvées avec chaque type de victimisation individuel⁽⁴⁾. Par ailleurs et à l'instar des travaux de Finkelhor et al.⁽⁵⁾, une étude suisse a montré que l'inclusion de la polyvictimisation dans les analyses statistiques réduisait grandement le degré d'association entre des mesures de fonctionnement émotionnel et social et différentes formes et types de victimisations individuelles⁽⁶⁾. Des liens ont également été trouvés avec une consommation d'alcool à risque et avec la commission d'actes criminels⁽⁷⁾. Enfin, un vécu de polyvictimisation dans l'enfance augmente aussi le risque de victimisation à l'âge adulte⁽⁸⁾.

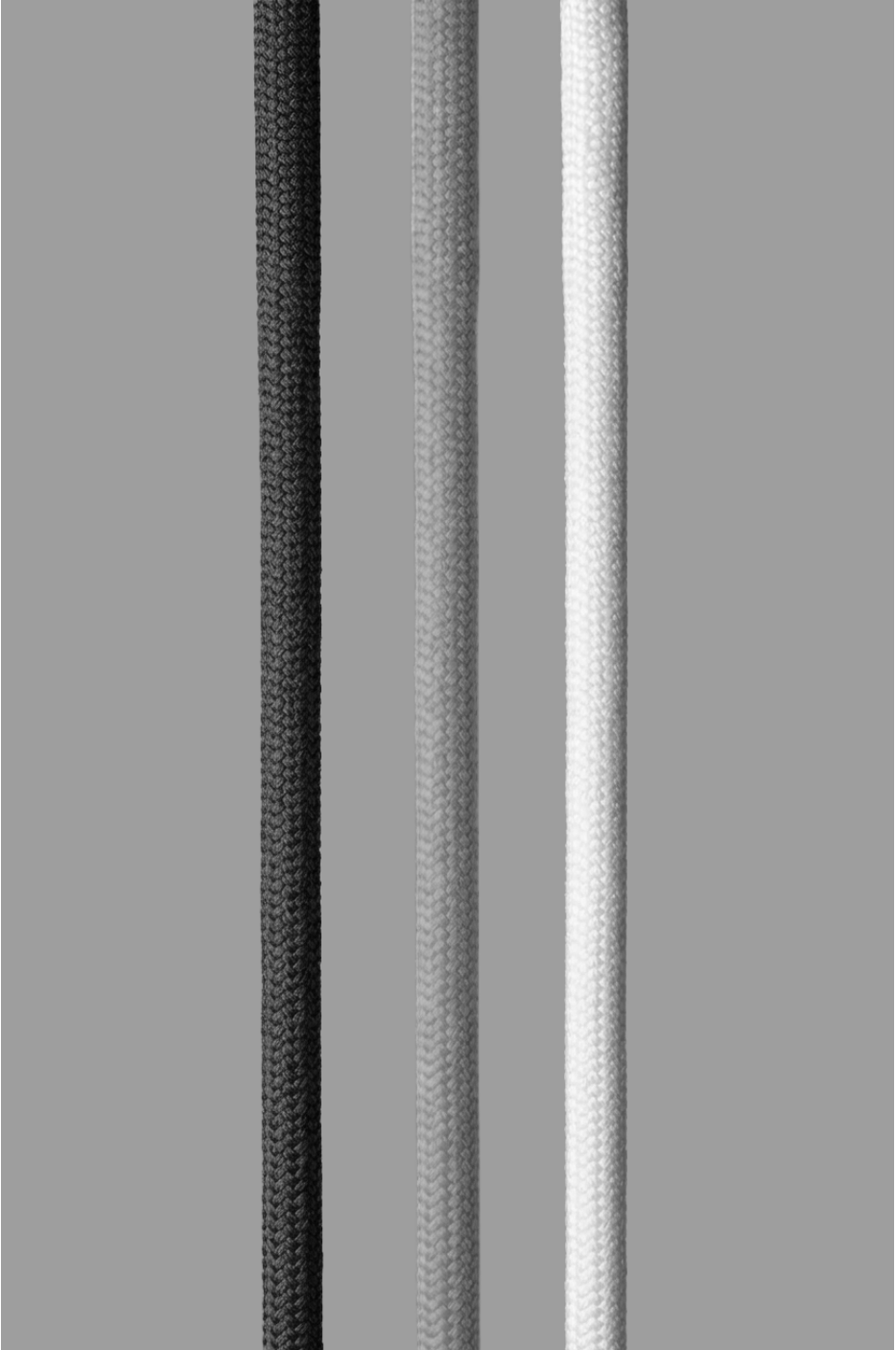
a. Tout au long de ce rapport, le terme « enfant » inclut les adolescent·e·s.

Malheureusement, ce phénomène de polyvictimisation est loin d'être rare et constitue un véritable enjeu de santé publique. Une méta-analyse regroupant près de 100 000 participant·e·s à diverses études menées dans différents pays a estimé la prévalence globale des victimisations multiples (deux ou plus) au sein de la famille à 9,7% dans la population non clinique et à 36% dans la population clinique, c'est-à-dire lorsqu'un type de victimisation a déjà été identifié par des professionnel·le·s, par exemple la violence dans le couple ou d'autres formes de maltraitance⁽⁹⁾. Cette étude a aussi montré que les personnes qui rapportaient un type de victimisation au sein de la famille étaient six fois plus à risque d'en présenter d'autres comparativement aux personnes n'en rapportant pas. Aux Etats-Unis, une étude représentative de la population a révélé que plus d'un tiers des enfants qui avaient été exposé·e·s à la violence dans le couple avaient aussi subi des maltraitances directes dans les douze derniers mois, et plus de la moitié au cours de leur vie, en comparaison avec des taux respectifs de 8,6% et 11,2% parmi les enfants n'ayant pas été exposé·e·s à la violence dans le couple⁽¹⁰⁾. Ainsi, une première expérience de victimisation augmente le risque d'être à nouveau victime par la suite d'un même type de victimisation ou d'un autre dans l'enfance. La co-occurrence de différents types et formes de victimisations est donc la norme plus qu'une exception pour les enfants victimes de violence⁽¹¹⁾.

En Suisse, les données sur les victimisations vécues par les enfants sont souvent parcellaires, chaque type étant étudié, ou sa prévalence rapportée, séparément. Ainsi, il est estimé qu'au moins un·e enfant sur cinq est exposé·e à la violence dans le couple parental à un moment de son enfance et/ou adolescence⁽¹²⁾. L'enquête Optimus, menée en 2009 auprès d'un échantillon national de plus de 6 700 élèves en dernière année d'école obligatoire, a révélé que 22% des adolescentes et 8% des adolescents avaient indiqué avoir subi une agression sexuelle avec contact physique, et pour près de deux tiers de ces victimes, au moins à cinq reprises au cours de leur vie⁽¹³⁾. D'après une étude représentative des jeunes de 15 et 18 ans scolarisé·e·s dans le canton de Vaud en 2022, 26,4% des jeunes de 15 ans et 33,4% des jeunes de 18 ans avaient vécu au moins une forme de victimisation au cours de leur vie parmi les suivantes: agression sexuelle, violence ayant entraîné des lésions corporelles, brigandage et racket⁽¹⁴⁾. Les taux relatifs aux agressions sexuelles ont doublé entre 2014 et 2022, passant de 4,6% à 9,7% et de 9,2% à 18,6%, respectivement, chez les jeunes de 15 ans et 18 ans. Dans ce même échantillon, le harcèlement-intimidation a lui aussi augmenté et concernait en 2022 13,4% des jeunes de 15 ans et 7,3% des jeunes de 18 ans au cours des douze mois ayant précédé l'enquête. Enfin, plus de la moitié des jeunes de 15 et 18 ans en couple ont rapporté avoir subi des violences dans ce contexte, et un quart quatre fois ou plus au cours des douze derniers mois⁽¹⁴⁾.

Quelques données relatives aux victimisations multiples ont tout de même été publiées en Suisse. L'étude Optimus a mis en évidence que les victimes d'abus sexuels sont deux fois plus à risque d'être également victimes de harcèlement ou de violences entraînant des lésions corporelles de la part de leurs pairs. Par ailleurs, les victimes d'abus sexuels au sein de leur famille sont aussi cinq fois plus à risque d'être victimes de négligence⁽¹³⁾. Dans une analyse basée sur les mêmes données, Lätsch et al. ont montré que 51,2% des adolescent-e-s ayant répondu à l'enquête avaient subi entre un et quatre types/formes de victimisations, et 22% cinq types/formes de victimisations sur les 34 types/formes de victimisations que comprenait le questionnaire, au cours des douze derniers mois ayant précédé l'enquête. Le nombre moyen de types/formes de victimisations subies sur cette durée était de 2,78⁽⁶⁾.

La plupart des recherches sur la polyvictimisation, en grande majorité quantitatives, font des liens statistiques entre les différents types de victimisations. Néanmoins, les recherches explorant en profondeur les mécanismes ou les facteurs qui expliquent les liens entre ces différentes victimisations sont rares voire inexistantes et encouragées par la communauté scientifique^(15, 16). De telles connaissances offriraient aux professionnel-le-s de la santé, du domaine social et de la justice une meilleure compréhension des interactions entre les divers types de violences subies par les enfants, notamment par les enfants exposé-e-s à la violence dans le couple. Ce travail entend ainsi participer à répondre à un besoin identifié dans la littérature scientifique d'une analyse intégrant les différents types de violences directes et indirectes subies par les jeunes afin d'avoir une meilleure compréhension du phénomène⁽¹¹⁾. L'objectif final est de contribuer à soutenir les réflexions autour de la prévention et la prise en charge.



2. Méthodologie

Design de l'étude

S'agissant d'un phénomène encore mal compris, la méthode qualitative est la plus adaptée pour tenter de comprendre les liens entre les différents types de victimisations. Cette analyse a pour cadre l'étude sur l'expérience, les ressources et les besoins des enfants exposé·e·s à la violence dans le couple⁽¹⁾. Vingt entretiens individuels semi-structurés avaient été réalisés à l'été 2022, auprès d'adolescent·e·s et de jeunes adultes qui étaient mineur·e·s quand leur parent victime avait consulté l'UMV entre 2011 et 2018, pour motif de violence de la part de leur conjoint ou partenaire intime. Entre quatre et onze ans se sont écoulés entre la consultation du parent victime et les entretiens avec leurs enfants.

Population

L'échantillon comprenait 14 jeunes filles et femmes et 6 jeunes hommes, âgé·e·s de 14 à 28 ans lors de l'entretien, et qui avaient entre 3 et 17 ans au moment de la consultation de leur parent victime. Neuf étaient les aîné·e·s de leur fratrie, neuf étaient les cadet·te·s ou benjamin·e·s et deux étaient enfants uniques. Les parents victimes étaient majoritairement des mères (18/20), ce qui reflète la proportion du ratio mères/pères victimes lors des consultations pour violence dans le couple à l'UMV. Les deux autres parents victimes étaient des pères. Les auteur·e·s^b étaient les pères (13 situations), les beaux-pères ou partenaires de la mère (cinq situations), la mère (une situation) et la partenaire du père (une situation). Tous les couples parentaux étaient hétérosexuels. Au moment de la consultation, la majorité des parents victimes étaient de nationalité suisse, tandis qu'un quart étaient des ressortissants de pays de l'UE/AELE. La plupart occupaient au moins un emploi à temps partiel au moment de la consultation, et leur niveau d'éducation variait de l'école obligatoire à l'enseignement supérieur.

b. L'utilisation du langage épique est respectée. Ainsi lorsque des termes, par exemple «auteur», sont déclinés seulement au masculin ou seulement au féminin, c'est qu'il est question seulement d'hommes ou seulement de femmes.

Entretiens

Les entretiens individuels semi-structurés, menés avec un guide d'entretien et facilités par l'utilisation de calendriers de vie, ont exploré les principaux aspects de la vie des jeunes depuis leur naissance (leurs relations avec les différents membres de leur famille, la vie à l'école, les amis, les loisirs, leurs relations amoureuses), leurs contacts avec les professionnel-le-s, ainsi que leur personnalité, leurs ressources et leurs besoins en rapport avec la violence dans le couple. Cette violence n'était cependant abordée explicitement que si les participant-e-s ne l'évoquaient pas spontanément. Une fois que la violence dans le couple était mentionnée, des questions de relance étaient posées sur la compréhension de cette violence. Au fil des entretiens, d'autres violences ont été rapportées alors qu'elles n'ont pas fait l'objet de questions spécifiques. Ces entretiens, d'une durée moyenne de deux heures et vingt minutes, ont fait l'objet d'un enregistrement audio pour être ensuite retranscrits.

Analyses

L'examen des liens entre les différentes victimisations rapportées a été effectué sur la base d'une analyse thématique⁽¹⁷⁾ des retranscriptions d'entretiens. S'agissant d'une thématique déjà effleurée dans le premier rapport de l'étude⁽¹⁾, les segments codés concernant les différents types de victimisations ont été repris pour ce travail d'approfondissement.

Selon les études, il existe diverses manières de regrouper les victimisations⁽¹⁸⁾. Par exemple, la violence directe d'un-e auteur-e sur une personne peut parfois constituer un seul type de victimisation alors que dans d'autres études elle peut être divisée entre différentes formes de violence, telles que la violence sexuelle et la violence physique. La présente analyse se base en premier lieu sur les catégorisations de l'Organisation mondiale de la santé⁽¹⁹⁾. Les formes de violence font référence à leur nature : violence physique, sexuelle, psychologique, économique et négligence. Les types de violence font référence aux contextes et aux personnes impliquées : violence dans le couple, violence familiale et violence communautaire, c'est-à-dire qui se produit entre des individus qui ne sont ni partenaires ni apparentés (harcèlement scolaire, mobbing, etc.). L'analyse sera ici affinée en tenant compte des auteur-e-s. Par exemple, dans le cas d'un enfant dont les parents sont divorcés et qui a donc deux foyers, l'exposition à la violence du beau-père envers la mère vécue dans un foyer et la violence du père envers une partenaire vécue dans l'autre foyer seront considérées comme deux types de victimisations dont les liens seront recherchés. Compte tenu de l'hétérogénéité des définitions de polyvictimisation et de l'objectif de cette étude qui est d'explorer les liens entre différents types de victimisations, le choix a été fait d'utiliser ici le terme « victimisations multiples » dès lors qu'au moins deux types de victimisations différentes ont été vécues au cours de la vie.

Considérations éthiques

De nombreuses précautions ont été mises en place lors de la prise de contact avec les ancien·ne·s patient·e·s et leurs enfants et lors des entretiens. La possibilité de se retirer de l'étude à tout moment ainsi que de demander de l'aide pour une orientation vers des services appropriés en cas de besoins ressentis a été présentée aux participant·e·s. Il a été expliqué à chacun·e que si nous estimions, au vu du contenu de l'entretien, qu'une personne mineure était en danger, nous devrions discuter de la situation avec elle ou lui et le groupe hospitalier de protection de l'enfant du CHUV. La Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain a autorisé cette étude (n°2022-00296) le 24 mars 2022.

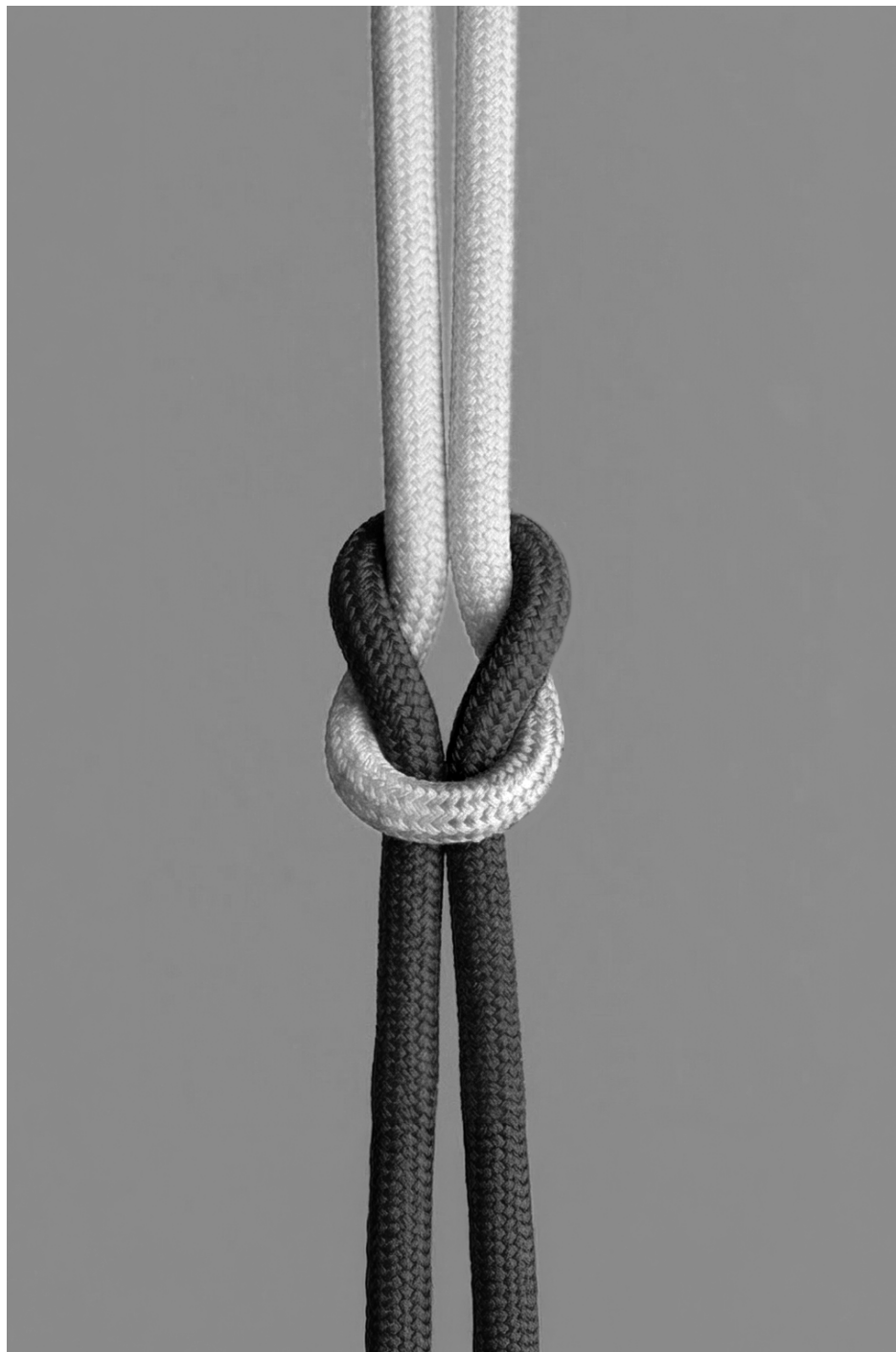
Limites de l'étude

Cette étude ne reflète que des situations où la violence dans le couple a été dévoilée et ne représente donc pas celles pour lesquelles les professionnel·le·s n'ont pas été impliqué·e·s. Cependant, quand les patient·e·s consultent à l'UMV pour violence dans le couple, il s'est souvent déjà écoulé plusieurs années sans intervention de professionnel·le·s.


Les différents types de victimisations mentionnées l'ont été dans le cadre de questions se rapportant aux relations dans la famille, avec les amis ou à l'école. Il est donc possible que les participant·e·s n'aient pas mentionné des victimisations vécues dans d'autres contextes que ceux abordés pendant l'entretien, par exemple dans la rue. De même, les liens entre différentes victimisations n'ont pas fait l'objet de questions spécifiques, ce qui a pu limiter leur identification. Par ailleurs, cette thématique a été explorée au sein d'un échantillon ayant été exposé à des violences dans le couple. Il est donc probable que d'autres liens existent dans d'autres contextes.

Matériel

Les documents utilisés pour le recrutement des participant·e·s et le guide d'entretien sont disponibles sur demande.



3. Résultats

La présentation des résultats est organisée en trois points que sont la description des différentes victimisations vécues; les liens entre les victimisations au sein du foyer; et les liens entre les victimisations au sein et hors du foyer. Les liens sont d'abord analysés depuis les réflexions que les participant·e·s ont elles-mêmes et eux-mêmes partagées. Puis, s'agissant de la co-occurrence de victimisations pour lesquelles il n'y a pas dans les entretiens de données permettant l'analyse de liens, des hypothèses sont formulées sur la base de la littérature scientifique existante. Les résultats sont illustrés par de courts extraits d'entretiens qui apparaissent dans des encadrés bleus, suivis pour distinguer les participant·e·s des lettres F pour « fille », G pour « garçon » et d'un numéro (cette numérotation est aléatoire et différente dans chacun des trois rapports de l'étude). Les paragraphes précédés de l'icône «  » contextualisent ou complètent les résultats par des données de la littérature scientifique.

■ 3.1 Description des victimisations multiples

Une étude qualitative n'a pas pour objectif d'obtenir de données statistiques. Il convient cependant de fournir le nombre de participant·e·s ayant vécu chaque type de victimisation durant l'enfance, afin de contextualiser les résultats (Tableau 1). En plus de l'exposition à la violence dans le couple, la majorité des participant·e·s (18 sur 20) ont rapporté avoir vécu au moins deux autres types de victimisations. Environ trois quarts (14/20) d'entre elles et eux ont indiqué avoir subi quatre types de victimisations ou plus, avec un maximum de 10 et une médiane de 5. Au sein du foyer, outre la situation initiale d'exposition à la violence dans le couple documentée à l'UMV et qui a donné lieu au recrutement pour l'étude, les participant·e·s ont également évoqué d'autres expositions à la violence dans le couple, impliquant la ou le même auteur·e envers d'autres partenaires après la séparation d'avec le parent victime, un ancien partenaire envers le même parent victime ou encore un autre auteur envers une autre victime (par exemple, quand le beau-père est l'auteur dans la situation initiale mais que le père est aussi violent envers une nouvelle compagne). D'autres expositions à des violences au sein du foyer ont été mentionnées, telles qu'à la violence de l'auteur·e envers un membre de la fratrie, du frère envers la mère, entre le père et le frère, et entre le père et le beau-père. Des violences directes infligées par l'auteur·e, la victime, un membre de la fratrie ou un autre membre de la famille ont également été rapportées. Les formes de violence directe rapportées par les participant·e·s incluaient de la violence physique, psychologique et de la négligence. Il n'a pas été fait mention de violence sexuelle au sein du foyer mais, tout comme pour les autres formes ou types de violence, celle-ci n'a pas fait l'objet de questions spécifiques.

🔍 L'exposition à la violence dans le couple est statistiquement associée à d'autres formes de maltraitance, qu'elles soient physiques, sexuelles ou psychologiques^(10, 20, 21).

En dehors du contexte familial, des expériences de harcèlement scolaire ont été décrites, mais aussi de violence de la part d'un petit ami, ainsi que d'autres types de violence, tels que du mobbing (harcèlement moral) dans un contexte d'apprentissage ou une exposition fréquente à des violences à l'école.

Les types de victimisations le plus souvent rapportées étaient la violence directe de l'auteur-e de violence dans le couple sur l'enfant (15 participant-e-s sur 20), sur la fratrie (12 sur 20) et le harcèlement scolaire (12 sur 20).

Bien que les chiffres évoqués dans ce rapport n'aient pas valeur de statistiques, on note une différence entre filles et garçons dans l'échantillon. Les filles ont présenté en moyenne plus de victimisations que les garçons (5 contre 3,6). Cette disparité s'explique principalement par une fréquence plus élevée de harcèlement scolaire (deux tiers des filles contre la moitié des garçons) et de violences de la part du petit ami (un tiers des filles contre 1 garçon).

🔍 Une revue systématique d'études européennes et américaines sur les violences dans les couples adolescents rapporte globalement une telle différence de genre dans la prévalence des victimisations dans ce contexte seulement lorsqu'il est question des violences sexuelles⁽²²⁾. Cependant, on trouve dans la littérature une prévalence de polyvictimisation similaire ou plus élevée chez les garçons que chez les filles^(6, 7, 11). Ces différences sont essentiellement dues aux agressions dans l'espace public, hors école, ce qui peut expliquer l'écart avec ce qui est constaté ici, ces violences n'ayant pas été rapportées.

Tableau 1 Victimisations vécues au cours de la vie, par type et participant·e

Type ¹	Filles										Garçons						Total			
	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12	F13	F14	G1	G2		G3	G4	G5
Au sein du foyer																				
Violence dans le couple																				
Situation initiale ²	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Même auteur·e, autre victime														■						
Autre auteur, même victime			■																	
Autre auteur, autre victime			■											■						
Violence directe																				
De l'auteur			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Du parent victime			■		■						■	■	■	■						
De la fratrie				■					■							■				
D'autres membres du foyer			■		■															
Violence de l'auteur envers la fratrie		■		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Violence du parent victime envers la fratrie			■								■	■	■	■						
Violence de la fratrie envers le parent victime										■										
Autre exposition au sein du foyer			■						■											
Hors du foyer																				
Harcèlement scolaire		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Exposition à la violence à l'école		■																		
Violence directe du petit ami		■	■				■													
Mobbing						■														
Total	4	3	10	5	7	3	6	3	6	2	6	3	7	4	3	4	5	5	1	1

1. Toutes formes comprises.

2. Situation documentée à l'UMV et qui a donné lieu au recrutement des participant·e·s.

3.2 Liens entre les victimisations au sein du foyer

La violence dans le couple parental apparaît comme la première expérience de victimisation dans la vie de trois quarts des participant-e-s (14 sur 20). En plus de l'exposition à la violence dans le couple, 11 autres types de victimisations au sein du foyer ont été mentionnés. Trois quarts des participant-e-s (16 sur 20) ont rapporté en avoir subi entre 1 et 7. La violence dans le couple a souvent été suivie de violence directe de la part du même auteur envers l'enfant et la fratrie (9 sur 14). Différents types de liens entre des victimisations au sein du foyer ont été identifiés: l'auteur-e; l'auteur-e et la réaction de la victime; les caractéristiques similaires chez les auteur-e-s et la violence comme modèle; et la victime.

L'auteur-e

L'auteur-e de violence dans le couple parental constitue un point central reliant différentes formes et types de violence. En plus des violences directes, qu'elles soient physiques ou psychologiques, subies de la part de l'auteur-e de violence dans le couple, l'enfant pouvait se trouver au centre de la violence au sein du couple, ce qui constitue aussi de la violence psychologique envers l'enfant, notamment au travers de dénigrements ou manipulations dirigés contre le parent victime.

Parce que... quand il était à la maison, donc avant qu'il parte définitivement, les violences physiques et psychologiques, (...) c'était plus tourné vers ma maman. Par contre, on était quand même passablement bien utilisées dans les violences psychologiques. (...) ça a été le... pfiou, l'explosion. (...) Très destructeur. F12

Je sais que mon père genre plusieurs fois il nous a (...) répété que ma mère, c'est une mauvaise mère, qu'elle aurait peut-être pas dû avoir d'enfants. Enfin des trucs comme ça. (...) je pense qu'on est plus facilement influençable à 8 ans quoi (...) quand t'es là, genre, le dimanche soir à table avec ton père et ton frère, et que ton père il parle que de ça pendant deux, enfin, pendant une heure, deux heures (...) Enfin, c'est constamment quoi. (...) mais au bout d'un moment, quand on te répète ça tout le temps, bah enfin j'y crois, enfin je croyais. F6

La violence dans le couple s'est parfois poursuivie au-delà de la séparation, notamment lorsque perpétrée par le même auteur envers d'autres partenaires, entraînant une persistance de ce type de victimisation dans la vie de l'enfant. C'est ce qui s'est passé pour ce participant, qui a aussi été victime de violence directe de la part de son père après la séparation de ses parents :

Vu que la violence sur moi était arrêtée, il a recommencé comme avec ma mère. Il l'a fait avec d'autres petites copines, il a frappé les autres petites copines. Ouais, en fait, (...) il peut pas un truc, il veut essayer l'autre truc et pfff... il a vraiment un problème quoi. G5

L'auteur-e et la réaction de la victime

Le lien entre la violence dans le couple parental et la violence directe de l'auteur-e sur l'enfant passe aussi parfois par la réaction de la victime face à l'auteur-e de violence. Certain-e-s participant-e-s ont ressenti un manque de protection de la victime face aux violences directes de l'auteur-e, ce qui a permis leur persistance. Dans ce premier exemple, il est question d'une incapacité du parent victime à intervenir :

Et puis bah justement, ma maman pouvait pas faire grand-chose quoi (...) c'était un peu plus compliqué pour elle d'essayer d'intervenir. Du coup, il agissait un peu librement. G1

Dans une autre situation, l'inaction n'était pas due à une incapacité mais à un manque de confiance en la parole de l'enfant face aux violences psychologiques de l'auteur :

Depuis qu'elle l'a rencontré jusqu'à mes 15-16 ans, elle a jamais rien dit. Jamais, elle a jamais dit: «Eh oh tu vas un peu trop loin là», jamais. (...) Un petit abandon aussi du côté de ma maman (...) elle me soutenait pas. (...) Elle m'écoutait pas, elle disait: «Mais non, mais arrête, il peut pas faire des choses comme ça et t'abuses.» F3

Cette même participante a expliqué que la violence dans le couple est devenue physique lorsque sa mère a commencé à s'opposer à son beau-père pour la défendre :

Ma maman commençait à ne pas être d'accord, donc elle commençait à s'imposer, et que bah mon beau-père, (...) il a pas accepté puis c'est de là que les violences elles ont commencé. (...) La première violence qu'il y a eu (...) il disait de nouveau, ouais, «Sale gamine de merde, ta sale gosse» ou je sais plus quoi, puis ma mère, elle a osé dire: «Mais en fait, c'est pas [prénom de F3] le problème, c'est toi hein.» F3

○ L'étude de Jobe-Shields et al. a montré que l'exposition à la violence dans le couple est un prédicteur de la violence directe sur l'enfant et inversement ⁽²³⁾. Dans la majorité des cas, ces deux types de violence sont perpétrés par la ou le même auteur-e, coexistent, ou la violence sur l'enfant succède à la violence dans le couple ^(23, 24).

Des similarités entre les auteur-e-s et la violence comme modèle

Le lien entre types de violences subies est parfois situé au niveau d'un tempérament similaire des auteur-e-s. Cette participante a souligné la ressemblance entre son père, violent envers sa mère et envers elle, et son beau-père, qui s'est par la suite révélé violent physiquement à leur égard :

Mon beau-père s'énervait aussi un peu comme lui [son père], il cassait rien, mais... donc vous savez le ton de voix [imite une voix rauque] comme ça et que bah moi, je me suis dit: «Mon Dieu, mais il va faire la même chose lui, c'est pas possible!» F3

Ici, cette participante a comparé les comportements violents de son frère et de son père envers leur mère.

En vrai je pense c'est comme mon père où quand ils sont très énervés, vraiment, ils arrivent pas à contenir leur violence (...), ils ont besoin d'agir sur cette violence, mais ça veut dire que ma mère prend dans la gueule tout simplement. F7

La violence d'un membre de la fratrie peut également être perçue comme une conséquence de la violence exercée par le parent auteur à travers un phénomène de reproduction de la violence. Ce participant a ainsi expliqué que son frère aîné avait repris le rôle de leur père suite au départ de celui-ci du foyer ainsi :

Comme il y avait plus mon père, il [le frère aîné] devait un peu récupérer ce rôle-là. (...) il me disait que je devais lui obéir. (...) Bah il a repris un peu cette violence justement. Parce que mon papa était quand même très... bah, très sanguin, on va dire. (...) Son caractère, je le vois plus comme celui de mon père. Parce que ben il... souvent il s'engueule avec ma mère. G3

o Une étude populationnelle australienne sur l'expérience et l'usage de la violence chez les 16-20 ans au sein de la famille a révélé que les jeunes ayant été régulièrement victimes de violence directe ou exposés à la violence dans le couple, que ces violences aient été physiques et/ou émotionnelles, étaient plus susceptibles d'adopter des comportements violents au sein de leur famille ⁽²⁵⁾.

Le parent victime

Parmi les participant·e·s ayant rapporté des violences directes de la part du parent auteur de violence dans le couple, 6 ont aussi mentionné des violences directes du parent victime. Il s'agissait pour la plupart des enfants de gestes violents reçus alors qu'elles ou ils étaient très jeunes ou encore de punitions très fréquentes, longues et jugées très disproportionnées à l'adolescence, dans une optique disciplinaire partagée par le couple parental.

Après, enfin on a toujours pris des baffes ou des fessées... quand on faisait les cons (...) ma mère beaucoup moins, bien évidemment. G4

A l'instar de ce participant, la plupart ont jugé que la fréquence et l'intensité des violences exercées par le parent victime, qu'elles aient été physiques ou psychologiques, étaient moindres que celles exercées par le parent auteur. Ces violences étaient souvent perçues comme des réactions ponctuelles à une « bêtise » commise de leur part. Une participante a expliqué que les punitions sévères infligées par sa mère, elle-même victime, étaient influencées par son beau-père auteur car elle se montrait plus indulgente en l'absence de celui-ci. Il a aussi été question d'un arrêt des violences physiques de la part du parent victime face à la montée en puissance de la violence de la part du parent auteur :

Alors ma mère, elle s'est vite calmée - peut-être qu'elle s'est dit: «Bon y a déjà l'autre qui s'y met donc faudrait peut-être pas que je m'y mette aussi.» F12

Cependant, une mère victime a été décrite comme étant très violente avec son enfant, ce qui d'après la participante a généré de la violence de la part de l'auteur afin de la protéger. Enfin, deux participantes se sont plaintes des dénigrements auprès d'elles de leurs deux parents, l'un·e au sujet de l'autre.

Autres liens possibles

Parfois seul-e-s les aîné-e-s de la famille ont subi des violences directes, ou du moins certaines formes de violences directes de la part des parents auteur-e-s de violence dans le couple, sans que des hypothèses pouvant expliquer cette différence de traitement au sein de la fratrie soient clairement avancées. Une recherche de Haselschwerdt et Tunkle montre comment les aîné-e-s grandissant dans un climat de contrôle coercitif peuvent prendre plusieurs rôles d'adulte et des responsabilités accrues⁽²⁶⁾. Ces rôles et notamment celui de protecteur du parent victime mais aussi de la fratrie peuvent les rendre plus à risque de violence directe de la part de l'auteur-e de violence dans le couple. Cela pourrait correspondre à la situation d'une participante se trouvant être l'aînée et qui a fait part de violence de la part du beau-père de qui elle recevait aussi des pressions constantes de s'occuper du reste de la fratrie. Par ailleurs, une participante s'est demandé si le fait qu'elle protégeait beaucoup son frère cadet avait contribué à épargner celui-ci de la violence physique de leur père :

Je sais pas si, genre, le fait que je l'ai toujours un peu protégé, ou surprotégé, il y a jamais eu... enfin, mon père s'est jamais «acharné», entre guillemets, sur mon frère. F6

3.3 Liens entre les victimisations au sein et hors du foyer

Quatre types de victimisations hors du foyer ont été rapportés : harcèlement scolaire, exposition à des violences à l'école, violence du petit ami et mobbing. Deux tiers des participant-e-s (13 sur 20) ont déclaré avoir vécu entre un et trois types de victimisations hors du foyer (calcul effectué depuis le Tableau 1). Ces victimisations sont survenues pour la plupart (11 sur 13) après les expériences de victimisations au sein du foyer et ont été identifiées comme des conséquences de ces dernières. Elles les ont fragilisé-e-s, augmentant ainsi leur vulnérabilité à d'autres agressions à l'extérieur du foyer. Par ailleurs, des déménagements, dans le cadre d'une migration ou non, seraient aussi à l'origine à la fois d'une aggravation d'un stress et de conflits au sein du foyer ayant débouché sur des violences, et d'une accentuation de la vulnérabilité des enfants hors du foyer.

Fragilisation des ressources personnelles et interpersonnelles

Des expériences de harcèlement scolaire et de violence par un petit ami ont parfois été considérées comme des conséquences des répercussions des violences vécues au sein du foyer. En effet, les participant-e-s à l'étude ont fait part pendant les entretiens des impacts psychosociaux que la violence avait eus dans leur vie, notamment de l'anxiété, de la dépression, un repli sur

soi, des difficultés dans les relations sociales et une faible estime de soi⁽⁴⁾. Cette participante a rapporté avoir rencontré des difficultés d'apprentissage à l'école et en conséquence avoir été orientée vers une classe spécialisée où elle a été quotidiennement exposée à des situations de violence. Une psychologue rencontrée bien plus tard a attribué ses difficultés à l'exposition à la violence dans le couple parental.

Quand j'étais petite, c'est vrai, j'ai eu des problèmes d'apprentissage à l'école (...), ils ont dit que c'est peut-être à cause de ça [violence dans le couple] que j'ai eu des problèmes d'apprentissage et c'est à cause de ça je pense qu'ils m'ont envoyée là-bas (...). Dans cette classe, ils se tapaient dessus, ils s'insultaient (...). On pouvait pas étudier tranquillement. F1

Plus tard, elle a fait un « blocage » à l'école, ne parlait plus, à la suite d'un épisode aigu de violence physique de son beau-père envers sa mère. Cet isolement scolaire a, à son tour, augmenté sa vulnérabilité au harcèlement scolaire.

[En parlant d'elle-même:] Quelqu'un par exemple qui parle pas ou, je sais pas, qui est trop dans son coin, c'est bizarre, c'est pas normal (...), peut-être c'est la personne qui a des problèmes. (...) Je me suis bloquée justement et les gens ils comprenaient pas et ils ont commencé à m'embêter (...), ils me tapaient pas, non, juste ils me harcelaient, ils se moquaient de moi (...) et après, bah, aussi j'savais pas trop bien parler français, (...) du coup j'savais pas comment me défendre un peu après voilà. F1

🔍 Les études ont montré que les enfants exposés à la violence dans le couple sont plus à risque de victimisation par les pairs⁽²⁷⁾. De plus, il a été démontré que le stress post-traumatique joue un rôle médiateur dans cette relation, c'est-à-dire que la violence dans le couple est significativement associée à une augmentation des symptômes post-traumatiques, qui sont eux-mêmes significativement liés au harcèlement⁽²⁸⁾.

Un sentiment d'abandon, perçu comme une conséquence des violences au sein du foyer, et plus précisément des négligences du parent auteur, a eu un impact sur les relations amoureuses de certaines participantes. L'une d'elles a expliqué qu'elle cherchait à combler un manque affectif auprès de son petit ami, qui est devenu violent :

Et en fait, bah là, c'était mon vrai petit copain (...), j'allais beaucoup chez lui en fait. (...) c'était mon échappatoire (...), c'était mon seul... lui était mon seul remède. (...) Et puis d'où aussi, je pense mon manque affectif de... côté masculin. Que j'ai tout retrouvé en lui en fait d'un coup (...). Bah en fait, ça s'est terminé de la même chose que... avec ce qui se passait dans ma famille, commençait à avoir des violences, commençait à devenir violent. (...) En fait les deux premières années, c'était incroyable. Et la troisième, quatrième, cinquième, c'était une catastrophe. F3

A la suite de la séparation de ses parents, une autre participante a rapporté être devenue impulsive. Selon elle, cette impulsivité, combinée à un manque affectif, a alimenté les conflits avec son petit ami, pouvant parfois mener à des situations « explosives » :

Les disputes, ben comme j'ai dit, je réagis beaucoup trop... impulsivement. Sauf que lui de son côté, c'était la même chose et, du coup, (...) quand on s'embrouille, vu que les deux on est explosifs, ben ça pète et ça va loin, des fois vraiment. (...) j'ai besoin de trop d'affection. J'ai... euh... parce que j'ai... de quelqu'un de masculin. Je sais pas trop comment expliquer, mais j'ai l'impression vu que je trouve pas... j'ai pas trouvé ça chez mon papa, je me dis que mon copain, il devrait me donner ça, alors que ben non. (...) J'ai peur de l'abandon, en fait. J'ai peur de... j'ai peur que je sois pas assez à la hauteur aux yeux d'autres personnes et qu'au final, on me laisse. F10

On peut observer dans ces témoignages une diminution de ressources interpersonnelles comme conséquence d'un manque d'amour ou de négligence de la part du père et/ou du beau-père. Le petit ami a semblé être la seule ressource à ce moment-là pour tenter de combler ce manque.

🔍 Dans leur ouvrage, Hamby et Grych⁽¹¹⁾ font appel à la théorie de l'attachement de John Bowlby⁽²⁹⁾ pour souligner l'importance de la relation avec une figure parentale pour les futures relations interpersonnelles de l'enfant. Les violences au sein du foyer perturbent le développement d'un attachement sécurisant et favorisent une faible estime de soi qui rend les jeunes plus vulnérables à la recherche de relations affectives compensatoires, parfois violentes⁽³⁰⁾.

Déménagements

Des déménagements, dans le cadre de la migration mais aussi simplement d'une région à une autre, ont aussi marqué le début ou l'aggravation des violences au sein du foyer. Ces transitions de vie ont également, de façon concomitante ou séquentielle, fragilisé les ressources personnelles et sociales de certain·e·s participant·e·s, ce qui a accru leur vulnérabilité à la victimisation en dehors du foyer, notamment au harcèlement scolaire.

Ce participant a expliqué que la raison du déménagement de la famille a été source de tensions entre ses parents, notamment à cause de difficultés financières, ce qui a amené à de la violence.

Ma mère était pas d'accord [de déménager] mais en même temps elle avait envie de lui faire plaisir (...), du coup c'était un peu une source de conflits. (...) y avait aussi des questions financières (...), je pense que ça a peut-être augmenté les tensions. G2

Alors qu'il commençait à se sentir bien, «plus confiant» à l'école après ses toutes premières années marquées par des difficultés d'adaptation, il a connu suite à ce déménagement du harcèlement scolaire qui a duré quelques années.

Et puis après en deuxième année d'école primaire, je devais avoir 7-8 ans, y a eu un élève avec qui je m'entendais bien puis il me disait que j'étais un de ses meilleurs amis. Et puis après la relation a évolué un peu bizarrement parce que il a commencé à y avoir un peu de moqueries de sa part, puis il essayait de monter d'autres personnes contre moi. G2

Cette participante a décrit son déménagement dans une commune rurale comme un véritable choc avec une perte de son réseau social, ce qui a engendré un sentiment d'isolement et un impact psychologique important. Le passage d'un milieu urbain à un milieu rural, où la diversité culturelle est moindre, a joué un rôle dans son expérience de harcèlement.

J'étais vraiment mal de mes 12-13 ans euh... parce qu'en fait j'ai quitté l'école fin d'année. C'était (...) horrible, vraiment. (...) j'avais vraiment pas envie de partir. Et euh... quand je suis arrivée (...) et que j'ai vu le village (...), j'ai dit: «Mais j'ai pas d'amis ici, j'ai personne» (...) j'ai eu de la peine à me faire des amis là-bas [à l'école], c'était... je sais pas si c'est la campagne ou j'en sais rien, mais métisse, peau foncée, ça passe pas trop. J'étais beaucoup, beaucoup critiquée aussi (...) par rapport à ma couleur et mes cheveux. F3

Le déménagement a également marqué le début de la violence physique de son beau-père sur elle, sans que ne soient évoqués de déclencheurs associés.

Cet autre témoignage illustre également bien comment la perte des ressources sociales suite à un déménagement peut fragiliser les enfants face au harcèlement :

Quand je suis arrivée, je connaissais personne en fait. (...) J'avais un meilleur ami [qu'elle a connu dès son emménagement] qui habitait à côté (...), c'est lui qui a actionné en fait le fait que j'avais des... j'ai eu des problèmes à l'école. (...) En fait il voulait sortir avec moi et j'ai dit non. (...) Vu que les autres personnes avec qui j'étais bah je ne les connaissais pas tellement, bah il les a retournées contre moi, finalement, et puis j'étais euh, ouais, j'étais un peu le bouc émissaire de la classe quoi. F5

Dans deux situations, la migration a coïncidé à la fois avec le début de la vie commune avec l'auteur et donc des violences quotidiennes et avec du harcèlement dans la nouvelle école. Un participant a raconté avoir migré en Suisse avec sa mère et sa sœur pour rejoindre le compagnon de la mère, qui est devenu violent envers lui et sa mère.

Je pense déjà pour commencer que déjà toute mon expérience par rapport à ce qui était violence et tout ça, ça a plus commencé quand je suis venu en Suisse avec ma maman. G1

Son arrivée dans un nouveau pays a également marqué le début d'un harcèlement scolaire.

Quand je suis arrivé parce que déjà, enfin, je parlais pas français. (...) Puis du coup, bah souvent je me trouvais seul et puis après ils se moquaient de moi. G1

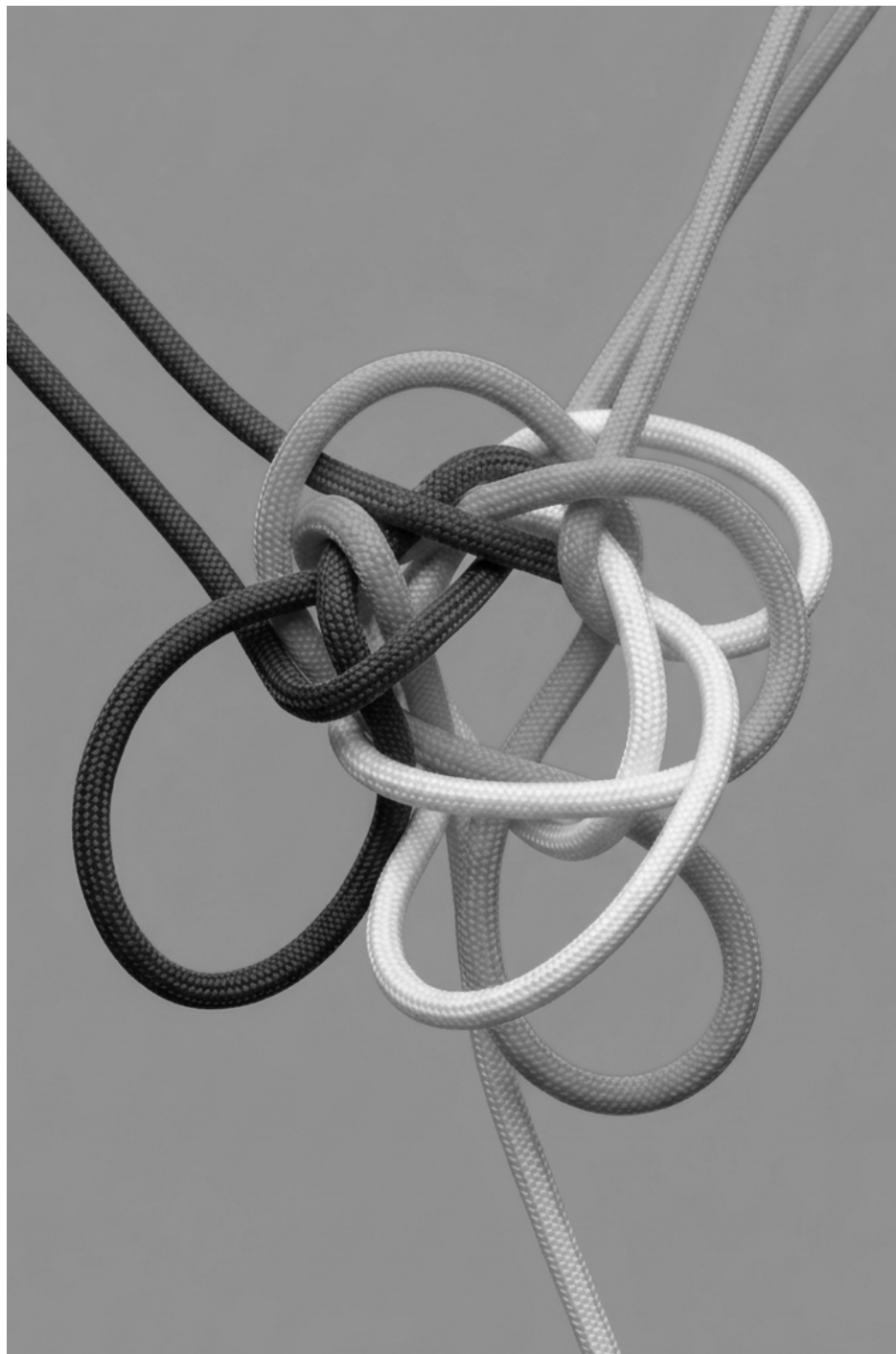


Il est établi que les enfants exposé·e·s à la violence dans le couple ont un risque accru d'être victimisé·e·s par leurs pairs⁽¹⁵⁾. Ce serait aussi le cas des enfants nouvellement arrivé·e·s dans une école, notamment lorsqu'elles ou ils n'ont pas encore de cercle social⁽³¹⁾. Une autre étude menée auprès d'élèves en Italie du Nord a montré que les adolescent·e·s issu·e·s de l'immigration et qui présentaient une anxiété sociale étaient les plus victimisé·e·s par leurs pairs⁽³²⁾. Ainsi, ces participant·e·s vivaient une situation qui les mettait certainement doublement à risque d'être victimes de harcèlement.

Autres liens possibles

Bien que certain-e-s participant-e-s aient identifié des liens entre différents types de victimisations vécues au sein et en dehors du foyer, d'autres connexions n'ont pas été perçues, ce qui invite à approfondir ces relations à la lumière des recherches actuelles.

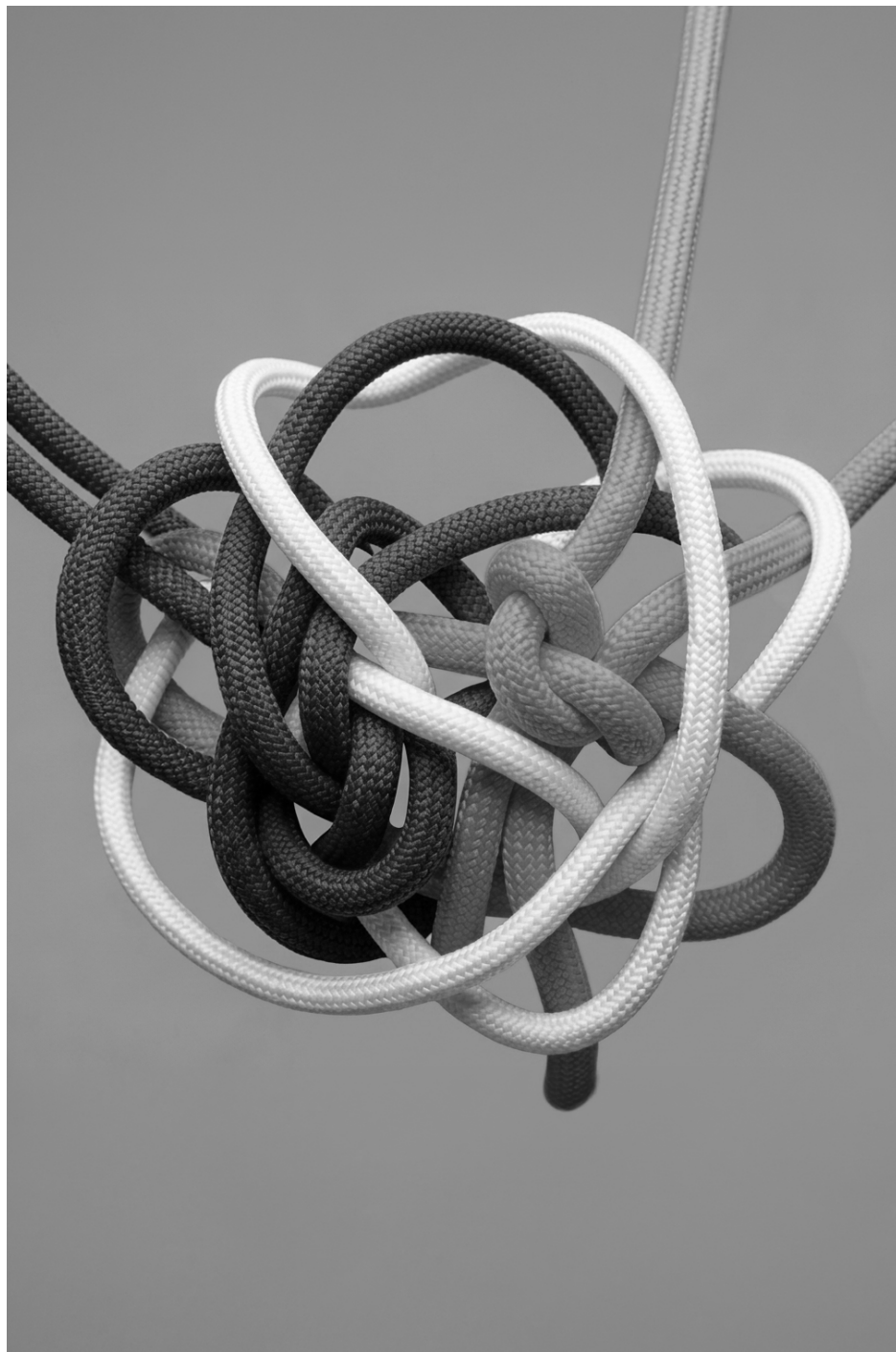
L'expérience de contrôle coercitif de la part de l'auteur-e de violence dans le couple parental puis l'expérience plus tard de harcèlement scolaire et/ou de violence par le petit ami ont été rapportées par quatre participantes, sans qu'un lien entre cette forme de victimisation directe et ces deux types de victimisations n'ait été avancé. Or le contrôle coercitif, qui se manifeste par une domination et une surveillance constante d'un parent sur l'autre et sur les enfants, semble plus fortement lié à la victimisation par les pairs que l'exposition à la violence physique⁽³³⁾. Le contrôle coercitif génère de la peur et de l'anxiété et peut fragiliser l'estime de soi^(34, 35). Il peut entraver le développement de compétences sociales et d'affirmation de soi, notamment par l'accès limité à un réseau social⁽³⁶⁾. On pourrait dès lors supposer que ces éléments rendraient les enfants et adolescent-e-s plus vulnérables à la victimisation à l'école et dans la sphère intime. Aucun-e des cinq participant-e-s ayant vécu à la fois du harcèlement scolaire et de la violence de la part d'un petit ami n'ont d'ailleurs évoqué de lien entre ces deux types de victimisations. Quelques études ont trouvé une association statistique entre être victime de harcèlement scolaire et être victime de violence de la part d'un petit ami à l'adolescence, avec le constat que cette association était plus forte pour les filles que pour les garçons⁽³⁷⁾. Il n'a cependant pas été possible d'établir de lien de causalité et davantage de recherches sont nécessaires sur le sujet. Cependant, cette relation s'explique certainement en grande partie par le fait que, comme vu plus haut, ces deux types de victimisations partagent comme facteur de risque commun le fait d'avoir vécu dans un foyer violent. Par ailleurs, si bien sûr tous les types de violence trouvent également leur source au niveau de la communauté et des normes sociales^(4, 38), on pourrait se demander si le lien entre ces deux types de victimisations serait aussi en partie expliqué par le fait qu'ils ont souvent lieu au sein du même espace social.



Enfin, le vécu de violence de la part d'un frère ou d'une sœur (sous forme de violence directe ou d'exposition à la violence entre le frère et un des parents) puis plus tard de violence de la part d'un petit ami a été mentionné quelques fois, sans que les participantes concernées n'aient fait mention de lien entre ces deux types de victimisations. De nouveau et comme abordé plus haut, un point commun est qu'ils sont tous deux associés à la violence au sein du foyer. Mais la relation spécifique entre la victimisation au sein de la fratrie et dans les relations de couple adolescentes n'a que très peu été examinée dans la littérature. Une étude a cependant trouvé que les jeunes ayant été victimisé-e-s par un-e membre de la fratrie présentaient un risque plus élevé de victimisation par un-e partenaire amoureuse ou amoureux⁽³⁹⁾. Afin d'expliquer ce résultat, ses auteures se demandent si l'expérience de violence par la fratrie pourrait contribuer à une normalisation des comportements agressifs et ainsi favoriser une certaine tolérance à la violence dans les relations amoureuses. Plus d'études sur ce sujet sont nécessaires.

4. Conclusion

Cette étude met en lumière la complexité des situations de victimisations multiples vécues par les enfants et adolescent-e-s exposé-e-s à la violence dans le couple parental. Les témoignages révèlent que ces expériences ne se limitent pas au foyer mais s'étendent souvent à d'autres contextes, tels que l'école et les relations amoureuses. L'expérience de violence dans le couple parental semble le plus souvent constituer la première expérience de victimisation, pouvant ouvrir la voie à une série d'expériences déléterès qui se succèdent au cours de la vie des enfants. Les liens entre ces différents types de victimisations sont multiples. Dans notre échantillon, il s'agit le plus souvent de la présence d'un auteur unique à l'origine de plusieurs formes de violence au sein du foyer, puis de la fragilisation des ressources que cette violence engendre, rendant l'enfant plus vulnérable à de nouvelles agressions, notamment à l'école et dans les relations amoureuses à l'adolescence. Les périodes de transition de vie, marquées par une perte temporaire de repères comme c'est le cas lors des déménagements, apparaissent également comme des moments particulièrement critiques. Ces phases de changement peuvent accroître la vulnérabilité des enfants déjà fragilisé-e-s, augmentant ainsi le risque d'exposition à de nouvelles formes de violence, notamment à l'école. Dans certaines situations, elles semblent inaugurer le début de la violence à la maison. L'étendue de la prévalence et les conséquences potentiellement sévères d'un parcours de victimisations multiples indiquent la nécessité, pour des politiques de prévention efficaces, de prendre en compte l'interconnexion des divers types de violence et en particulier au sein des différents contextes. Par ailleurs, ce constat appelle à l'urgence d'une prise en charge globale et coordonnée afin de garantir la sécurité et la protection des enfants concerné-e-s.



5. Recommandations

Les recommandations en termes de prévention, formation, détection et intervention émises à la fin du premier rapport de l'étude⁽⁴⁾ sont, au vu de ces résultats supplémentaires, d'autant plus à propos. Il ne s'agit pas ici de les reprendre une à une, mais de souligner en quoi cet éclairage sur les victimisations multiples vient plus particulièrement en renforcer certaines.

- Il est évident que les victimisations multiples peuvent miner divers milieux dans lesquels évoluent les enfants, altérant ainsi diverses sources de soutien et de bien-être. L'attention au développement des ressources de tous les enfants est donc un point d'autant plus important pour prévenir les conséquences délétères des victimisations.
- La formation sur la violence domestique devrait intégrer les connaissances sur la polyvictimisation.
- S'occuper des auteur-e-s de violence dans le couple (éloignement, responsabilisation, condamnation, suivi) est un impératif. Mais faire cela, et le faire le plus tôt possible, pourrait également éviter d'autres souffrances pour les enfants car on observe que les auteur-e-s de violence dans le couple sont souvent à l'origine d'autres types et formes de violence dans la famille.
- Ainsi, pour les mêmes raisons mais aussi parce que la violence dans le couple est probablement le plus souvent le premier type de violence à apparaître dans la vie des enfants, la détection précoce de l'exposition à la violence dans le couple est cruciale.
- Ces deux derniers arguments appuient le besoin d'un suivi à long terme des enfants exposé-e-s à la violence dans le couple. Par ailleurs, une attention toute particulière semble nécessaire lors de moments de transition, par exemple lors de l'arrivée dans un nouvel établissement scolaire.

6. Références

1. Cattagni, A., Semaili, I., Cavalli, S., & Romain-Glassey, N. (2024). *Expérience, ressources et besoins des enfants exposé·e·s à la violence dans le couple*. CURML. <https://www.curml.ch/unite-de-medecine-des-violences-umv>
2. Finkelhor, D., Ormrod, R. K., Turner, H. A., & Hamby, S. L. (2005). Measuring poly-victimization using the Juvenile Victimization Questionnaire. *Child Abuse & Neglect*, 29(11), 1297-1312. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2005.06.005>
3. Radtke, S. R., Wretman, C. J., Fraga Rizo, C., Franchino-Olsen, H., Williams, D. Y., Chen, W. T., & Macy, R. J. (2024). A systematic review of conceptualizations and operationalizations of youth polyvictimization. *Trauma, Violence, & Abuse*, 25(4), 2721-2734. <https://doi.org/10.1177/15248380231224026>
4. Lino, A. M., Alberto, I., & Nobre-Lima, L. (2025). Childhood polyvictimization: A systematic review of risk factors and outcomes. *Psychology of Violence*, 15, 1: 1-20. <https://doi.org/10.1037/vio0000520>
5. Finkelhor, D., Ormrod, R. K., & Turner, H. A. (2007). Poly-victimization: A neglected component in child victimization. *Child Abuse & Neglect*, 31(1), 7-26. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2006.06.008>
6. Lättsch, D. C., Nett, J. C., & Hümbelin, O. (2017). Poly-victimization and its relationship with emotional and social adjustment in adolescence: Evidence from a national survey in Switzerland. *Psychology of violence*, 7(1), 1-11. <https://doi.org/10.1037/a0039993>
7. Cater, A. K., Andershed, A. K., & Andershed, H. (2014). Youth victimization in Sweden: prevalence, characteristics and relation to mental health and behavioral problems in young adulthood. *Child Abuse & Neglect*, 38(8), 1290-1302. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2014.03.002>
8. Duckworth, M. P., Iezzi, T., Radenhausen, M., & Galarce, K. A. (2022). Impact of childhood maltreatment and polyvictimization on adult revictimization. In *Handbook of Interpersonal Violence and Abuse Across the Lifespan: A Project of the National Partnership to End Interpersonal Violence Across the Lifespan (NPEIV)*. (pp. 4255-4274). Springer Nature Switzerland AG. https://doi.org/10.1007/978-3-319-89999-2_236
9. Chan, K. L., Chen, Q., & Chen, M. (2021). Prevalence and correlates of the co-occurrence of family violence: A meta-analysis on family polyvictimization. *Trauma, Violence, & Abuse*, 22(2), 289-305. <https://doi.org/10.1177/1524838019841601>
10. Hamby, S., Finkelhor, D., Turner, H., & Ormrod, R. (2010). The overlap of witnessing partner violence with child maltreatment and other victimizations in a nationally representative survey of youth. *Child Abuse & Neglect*, 34(10), 734-741. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2010.03.001>
11. Hamby, S., & Grych, J. (2013). *The web of violence: Exploring connections among different forms of interpersonal violence and abuse*. Springer.
12. Baier, D., Manzoni, P., Haymoz, S., Isenhardt, A., Kamenowski, M., & Jacot, C. (2018). Elterliche Erziehung unter besonderer Berücksichtigung elterlicher Gewaltanwendung in der Schweiz: Ergebnisse einer Jugendbefragung. Consulté le 30 octobre 2025: <https://digitalcollection.zhaw.ch/items/d8e3a222-4756-4532-8d5c-ceee6c5c9f6e>
13. Schmid, C. (2012). *Violences sexuelles envers des enfants et des jeunes en Suisse. Formes, ampleur, et circonstances du phénomène*. UBS Optimus Foundation.
14. Stadelmann, S., Vonlanthen, J., Amiguet, M., Jaccoud, L., Lucia, S., Ribeaud, D., & Bize, R. (2024). Etude populationnelle sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Vaud: évolution jusqu'en 2022. *Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique*. Consulté le 30 octobre 2025: <https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/recherche/publications/raisons-sante/raisons-sante-358>
15. Lee, H., Russell, K. N., O'Donnell, K. A., Miller, E. K., Bender, A. E., Scaggs, A. L., Harris, L. A., Holmes, M. R., & Berg, K. A. (2022). The effect of childhood intimate partner violence (IPV) exposure on bullying: A systematic review. *Journal of Family Violence*, 37(8), 1283-1300. <https://doi.org/10.1007/s10896-021-00299-w>
16. Lapierre, S., Lessard, G., & Brabant, L. H. (2016). Les violences dans la vie des enfants et des adolescents. *Enjeux théoriques, méthodologiques et sociaux*. PUQ.
17. Ritchie, J., Lewis, J., Nicholls, C. M., & Ormston, R. (2013). *Qualitative research practice: A guide for social science students and researchers*. Sage.
18. Lee, N., Pigott, T. D., Watson, A., Reuben, K., O'Hara, K., Massetti, G., Fang, X., & Self-Brown, S. (2023). Childhood polyvictimization and associated health outcomes: A systematic scoping review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 24(3), 1579-1592. <https://doi.org/10.1177/15248380211073847>
19. Krug, E. G., Dahlberg, L. L., Mercy, J. A., Zwi, A. B., & Lozano, R. (Eds.). (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé. Organisation mondiale de la santé*. Consulté le 30 octobre 2025: <https://www.who.int/fr/publications/i/item/9241545615>

20. Liel, C., Ulrich, S. M., Lorenz, S., Eickhorst, A., Fluke, J., Walper, S. (2020). Risk factors for child abuse, neglect and exposure to intimate partner violence in early childhood: Findings in a representative cross-sectional sample in Germany. *Child Abuse & Neglect*, *106*, 104487, <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2020.104487>
21. Romito, P. (2011). Les violences conjugales post-séparation et le devenir des femmes et des enfants. *Revue internationale de l'éducation familiale*, *29*(1), 87-105. <https://doi.org/10.3917/rief.029.0087>
22. Tomaszewska, P., & Schuster, I. (2021). Prevalence of teen dating violence in Europe: A systematic review of studies since 2010. *New Directions for Child and Adolescent Development*, *178*, 11-37. <https://doi.org/10.1002/cad.20437>
23. Jobe-Shields, L., Moreland, A. D., Hanson, R. F., Amstadter, A., Saunders, B. E., & Kilpatrick, D. G. (2018). Co-occurrence of witnessed parental violence and child physical abuse from a national sample of adolescents. *Journal of Child & Adolescent Trauma*, *11*(2), 129-139. <https://doi.org/10.1007/s40653-015-0057-9>
24. Humphreys, C., Diemer, K., Bornemisza, A., Spiteri-Staines, A., Kaspiew, R., & Horsfall, B. (2019). More present than absent: Men who use domestic violence and their fathering. *Child & Family Social Work*, *24*(2), 321-329. <https://doi.org/10.1111/cfs.12617>
25. Meyer, S., Atiénzar-Prieto, M., & Fitz-Gibbon, K. (2024). Young people's experiences and use of violence in the home: Examining four types of child maltreatment, their intersections and self-reported use of violence in the home. *Child Protection and Practice*, *2*, 100051. <https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.chipro.2024.100051>
26. Haselschwerdt, M. L., & Tunkle, C. (2024). Adultification in the context of childhood exposure to domestic violence. *Journal of Marriage and Family*, *87*(1), 346-364. <https://doi.org/10.1111/jomf.12970>
27. Knous-Westfall, H. M., Ehrensaft M. K., MacDonell K. W., Cohen P. (2011). Parental intimate partner violence, parenting practices, and adolescent peer bullying: A prospective study. *Journal of Child and Family Studies*. *21*: 754-766. <https://doi.org/10.1007/s10826-011-9528-2>
28. Williamson, R. E., Reed, D. E. II, Wickham, R. E., & Field, N. P. (2018). The mediational role of post-traumatic stress in the relationship between domestic violence exposure and peer victimisation: A Cambodian sample. *Emotional and Behavioural Difficulties*, *23*(1), 28-38. <https://doi.org/10.1080/13632752.2017.1335121>
29. Bowlby, J. (1980). *Attachment and loss*. Basic Books.
30. Boonyanath, N., & Swords, L. (2025). A Systematic review of the psychosocial mechanism underlying the pathway from intra-familial victimization in childhood to intimate relationship violence in adolescence and adulthood. *Trauma, Violence, & Abuse*, *0*(0), 15248380251320979. <https://doi.org/10.1177/15248380251320979>
31. Tenhunen, E. S., Malamut, S., McMullin, P., Turunen, T., Yanagida, T., & Salmivalli, C. Entering the classroom: Do newcomers experience more peer victimization than their established peers? *Research on Child and Adolescent Psychopathology*. *52*: 1721-1736. <https://doi.org/10.1007/s10802-024-01225-6>
32. Iannello, N. M., Caravita, S., Papotti, N., Gelati, C., Camodec, M. (2023). Social anxiety and bullying victimization in children and early adolescents: The role of developmental period and immigrant status. *Journal of Youth and Adolescence* *53*, 130-141 (2024)<https://doi.org/10.1007/s10964-023-01865-9>
33. Hlavaty, K., & Haselschwerdt, M. L. (2019). Domestic violence exposure and peer relationships: exploring the role of coercive control exposure. *Journal of Family Violence*, *34*(8), 757-767. <https://doi.org/10.1007/s10896-019-00044-4>
34. Cattagni, A., Semlali, I., Stanley, N., & Romain-Glassey, N. (2025). The impact of intimate partner violence on children from their point of view: A Swiss study. *Child Protection and Practice*, 100206. <https://doi.org/10.1016/j.chipro.2025.100206>
35. Øverlien, C. (2013). The children of patriarchal terrorism. *Journal of Family Violence*, *28*(3), 277-287. <https://doi.org/10.1007/s10896-013-9498-9>
36. Katz, E. (2016). Beyond the physical incident model: How children living with domestic violence are harmed by and resist regimes of coercive control. *Child Abuse Review*, *25*, 46-59.
37. Zych, I., Viejo, C., Vila, E., & Farrington, D. P. (2021). School bullying and dating violence in adolescents: A systematic review and meta-analysis. *Trauma, Violence, & Abuse*, *22*(2), 397-412. <https://doi.org/10.1177/1524838019854460>
38. Heise, L. (2011). What works to prevent partner violence? An evidence overview. Consulté le 30 octobre 2025: <https://researchonline.lshtm.ac.uk/id/eprint/21062/>
39. Simonelli, C. J., Mullis, T., Elliott, A. N., & Pierce, T. W. (2002). Abuse by siblings and subsequent experiences of violence within the dating relationship. *Journal of Interpersonal Violence*, *17*(2), 103-121. <https://doi.org/10.1177/0886260502017002001>

Avril 2026

**Expérience, ressources et besoins
des enfants exposé·e·s à la violence
dans le couple**

Les victimisations multiples

Unité de médecine des violences
Centre universitaire romand de médecine légale
Rue du Bugnon 44
1011 Lausanne
Suisse

Tél. +41 21 314 00 60
www.curml.ch